



CONTRAT D'ABONNEMENT

ENFANTS

Année 2026 / 2027

COORDONNÉES DE L'ABONNÉ(E)

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Tél fixe :	
Tél portable :	
Mail :	

FORMULE D'ABONNEMENT

Cours enfants	annuel	Groupe de 10 enfants	205 €	
Enfants scolarisés à partir de la Grande Section				
Aisance Aquatique	annuel	De 2 à 4 ans	205 €	

Remise de 10 % pour les activités : si deux abonnements achetés simultanément pour la même personne ou deux abonnements parent-enfant vivant sous le même toit. La remise est effectuée sur l'abonnement le moins coûteux.

Prévoir 5 € pour l'acquisition d'une carte d'abonnement

Jour et créneau horaire choisi :

L'ABONNÉ(E) A PRIS CONNAISSANCE :

- Du niveau de pratique des activités et s'assure que l'état de santé de l'enfant est compatible avec l'activité choisie. **(Pas de certificat médical requis.)**
- Du règlement intérieur de l'établissement.

Le responsable légal a pris connaissance du contrat d'abonnement et accepte les conditions de pratique des cours.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

Fait à Fougères, le / /

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Abonnement annuel : Garantie de 30 séances minimum. Les séances ne sont pas maintenues durant les vacances scolaires, les jours fériés et la fermeture technique.

Remise de 10 % : Si deux abonnements achetés simultanément pour la même personne ou deux abonnements parent-enfant vivant sous le même toit. La remise est effectuée sur l'abonnement le moins coûteux.

Arrêt de l'abonnement (à l'initiative du responsable légal) : Remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif (perte d'emploi, déménagement, décès).

Annulations de cours : Compensation des séances non effectuées uniquement en cas de force majeure (art. 1218 C. civ.), fermeture exceptionnelle, pollution des bassins ou absence de l'éducateur.

Paielement par prélèvement en 2 fois possible. Merci d'apporter votre RIB.

Un acompte vous sera demandé lors de votre inscription.

Reprise des activités 2026/2027 : lundi 7 septembre 2026.

INFORMATION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Fougères Agglomération collecte des données personnelles dans le but de traiter les demandes d'accès aux services et prestations dont l'EPCI a la responsabilité. Elles sont conservées jusqu'à expiration des délais légaux et peuvent faire l'objet d'un traitement statistique. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition à : **L'Aquatis, 16 Bd Nelson Mandela, 35300 Fougères**. Pour toute question relative à la protection de vos données, contactez le Délégué à la Protection des Données : **Fougères Agglomération, Parc d'activités de l'Aumailerie, 1 rue Louis Lumière, 35133 La Selle-en-Luitré**. En cas de litige, vous pouvez saisir la **CNIL**.

Le responsable légal a pris connaissance du contrat d'abonnement et accepte les conditions de pratique des cours.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉgal PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

Fait à Fougères, le / / Signature :

PS : Ce contrat doit être retourné signé à l'accueil de L'Aquatis. L'inscription sera définitive suite au règlement de l'abonnement choisi.